



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique démographique longitudinale (DVS)

Description

La statistique démographique longitudinale (DVS) produit un jeu de données longitudinales qui se fondent sur les données démographiques remontant à 2010 et issues des différents registres de personnes. Elle sert non seulement de base à des analyses longitudinales, mais permet aussi d'enrichir les statistiques longitudinales dans d'autres domaines.

L'effectif annuel de la population résidente permanente et non permanente est déterminé sur la base des résultats annuels de la statistique de la population et des ménages (STATPOP). Soulignons qu'en raison des adaptations annuelles, les chiffres de la DVS peuvent différer de ceux de la STATPOP.

Outre l'élaboration et la publication de données isolées, la DVS comprend la production d'indicateurs harmonisés dans le temps concernant la démographie et la migration.

La DVS est subdivisée en diverses statistiques longitudinales (modules). Le module «Migration», son produit de base, inclut les immigrations, les émigrations et les naturalisations de même que les naissances et les décès. D'autres modules sont consacrés à l'autorisation de résidence, au changement d'état civil, ainsi qu'aux arrivées et aux départs au niveau communal.

Disponibilité
À partir de 2011

Univers de base
Toutes les personnes qui apparaissent au moins une fois (par trimestre ou par an) dans la population résidente permanente, dans la population résidente non permanente ou pour lesquelles on a enregistré au moins un mouvement migratoire international dans STATPOP.

Principales variables
Date de naissance, sexe, nationalité, autorisation de résidence, acquisition de la nationalité suisse (y compris sa date), lieu de naissance, pays d'origine, date d'immigration ou d'émigration, pays de destination, état civil, commune de domicile, date de décès, type de mouvement (p. ex. immigration).

Méthodologie

Analyse secondaire (appariement de données provenant de STATPOP). Des biographies sont établies et plausibilisées à partir des tableaux harmonisés.

Degré de régionalisation
Jusqu'au niveau de la commune

Périodicité
Annuelle

Période de référence
Toutes les cohortes disponibles dans STATPOP. La période de référence s'étend toujours jusqu'aux données les plus récentes.

Politique de révision

Révision de routine (ou révision courante)
Tout le jeu de données est recalculé et donc entièrement remis à neuf chaque année. À ce stade, aucune révision de la méthodologie n'est prévue.

Bases légales

Loi fédérale du 22 juin 2007 sur le recensement fédéral de la population (loi sur le recensement; RS 431.112)
Ordonnance du 19 décembre 2008 sur le recensement fédéral de la population (ordonnance sur le recensement; RS 431.112. 1)

Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (ordonnance sur les relevés statistiques; état au 1^{er} février 2020; RS 431.012.1)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Section Démographie et migration
Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
tél. +41 58 463 67 11
info.dem@bfs.admin.ch
